



CONFERENCE DE PRESSE

DECLARATION

Bonjour et merci d'avoir répondu à notre invitation.

Nous tenions à vous rencontrer car nous sommes en colère face aux injustices récurrentes que subissent les travailleurs du social et du médico-social. A force de se répéter, elles finissent par être ressenties comme des discriminations systématisées.

De qui parlons-nous exactement ? D'individus qui œuvrent pour soutenir au quotidien nos aînés, les personnes dont la qualité de vie est altérée par un handicap, des familles qui, sans accompagnement, affronteraient, des problématiques insurmontables, des enfants en danger, des exclus, des pauvres ou ceux qui ne sont pas loin de l'être.

Ces professionnels ont répondu présent durant le confinement qui a été instauré pour répondre à la crise sanitaire due au Covid-19. Ils étaient présents, la boule au ventre, à leur poste, tout comme les soignants. Convaincus à juste titre de leur utilité pour le bien-être de la population. Parce qu'ils savent pertinemment qu'être en bonne santé ce n'est pas juste ne pas être pas malade.

Ils n'ont pas été applaudis, ont été pour une bonne part délaissés par les médias et ils auraient été absents des mesures négociées dans le cadre des accords du Ségur de la Santé si la CFDT n'était pas intervenue pour y faire figurer l'engagement d'entamer un travail spécifique sur la situation particulière de ces agents et salariés.

Nous nous doutions, avant même que ces négociations ne débutent, de la difficulté qu'aurait le Ministère à traiter de leur situation, et ce, quand bien même il se nomme « des Solidarités et de la Santé », parce que le secteur social et médico-social porte en lui une problématique de gouvernance, dont une partie échappe au Ministère par la voie de la décentralisation. Cet échelonnement des responsabilités induit une difficulté supplémentaire à toutes prises de décision : celle du financement dont une grande partie n'est pas assurée par la Sécurité sociale.

Alors que nous nous félicitons que la première partie de la mesure socle, les 183 euros de salaire net en plus, soit mise en place de manière anticipée dans le sanitaire, nous sommes excédés de ne pas obtenir de réponse aux courriers que nous avons adressés au Ministère pour exiger le démarrage immédiat de ce « travail spécifique ».

.../...

Fédération CFDT
Santé-Sociaux

Conférence de
presse

1^{er} octobre 2020

.../...

Ces salariés et agents, présents au travail au plus fort de la pandémie, ont été parmi les derniers à bénéficier d'équipements de protection individuelle. Aujourd'hui, au sein du même établissement, ils vont croiser des collègues qui bénéficient de la mesure socle, comme dans les hôpitaux psychiatriques qui ont souvent dans leur périmètre des établissements médico-sociaux (FAS - MAS) et pas eux.

Et pour ceux qui travaillent auprès des personnes en situation de handicap, il n'est pas question d'attendre qu'une reconnaissance vienne avec la Loi Autonomie Grand âge, en 2024 ; même s'il est vrai que dans la Fonction publique hospitalière les agents sont habitués à attendre, comme les éducateurs spécialisés qui ont dû patienter avant que ne soit publié le décret reconnaissant leur métier en catégorie A, deux ans après leurs collègues de la Fonction publique territoriale.

Ces salariés et agents ne peuvent plus attendre la reconnaissance qui leur est due. C'est urgent si nous voulons qu'ils continuent à prendre en charge les plus fragiles d'entre nous. ■

Détails des actions CFDT :

- un courrier destiné aux élus locaux pour leur demander d'appuyer la mise en œuvre de l'accord Ségur pour le secteur social et médico-social ;
- un courrier proposé aux agents et salariés et qui sera envoyé au Premier ministre faisant la même demande ;
- dépôt d'un préavis de grève pour le 13 octobre 2020 ;
- action photo « Et Nous ? » : les agents et salariés du secteur social et médico-social sont invités à se prendre en photo avec un panneau sur lequel est inscrit « Et nous ? ».